



## **Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'AOTM tenue le mercredi 10 mars 2021 en visioconférence.**

L'association compte à ce jour 131 membres, le quorum à atteindre est de 66.  
Sacha Perzoff ouvre à 20h la conférence Zoom aux arrivants et apporte des précisions concernant le fonctionnement de cette visioconférence.  
Hélène Mattras prend note au fur et à mesure des arrivées et attribue les pouvoirs reçus. Chaque personne peut recevoir jusqu'à trois pouvoirs.  
Sont présents sur écran 32 membres ; 38 pouvoirs reçus sont attribués.  
Total : présents et représentés : 70 membres, le quorum est atteint

### **L'assemblée Générale commence à 20h40 et suit l'ordre du jour :**

- 1/ approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 06/02/2020 (envoyé en février 2020 et disponible sur [www.aotm.fr](http://www.aotm.fr)/ L'AOTM/assemblée générale avec les pièces jointes)
- 2/ rapport moral et rapport d'activités - discussion – vote
- 3/ rapport financier - vote
- 4/ projet d'activités
- 5/ budget prévisionnel
- 6/ questions diverses.

### **1/ Procès-verbal de l'AG du 06/02/2020**

**Vote** : approuvé à l'unanimité moins une abstention.

### **2/ Rapport moral et d'activités**

Daniel Wiblé lit le rapport moral et d'activités du président Michel Dautry et fait un partage d'écran permettant à tous de suivre la lecture.

#### **Discussion**

#### **A/ concernant les travaux de renforcement de la tribune :**

*\* un devis a-t-il été établi pour ces travaux ?*

- plusieurs devis seront demandés après accord du permis de construire. Michel Dautry a demandé à Martin Bacot de nous donner un devis, même approximatif, il a refusé disant qu'il lui faudrait alors faire appel à une personne spécialisée dont le paiement serait à la charge de l'AOTM. D. Wiblé fait alors lecture de la réponse écrite de M. Bacot. Louis Reynes trouve regrettable cette absence d'estimation, c'est aussi l'avis du CA mais il n'était pas souhaitable de demander un devis via un économiste de l'agence Archipat, pas souhaitable non plus de changer d'architecte.

M. Dautry a demandé à Laurent Dufoix de lui indiquer des noms d'entreprises locales pouvant réaliser ces travaux et donc établir un devis.

*\*Quand se feront ces travaux ?*

- Pour ne pas priver trop longtemps le temple de son orgue, les travaux se feront juste avant l'installation de l'orgue sur la tribune par l'atelier Quoirin (et après le démontage de l'orgue actuel). À ce moment-là, les travaux de peinture de l'intérieur du temple seront terminés, il faudra porter une attention particulière à ne pas envoyer de poussière sur les murs fraîchement repeints.

*\*Quelles conséquences pour le plancher de la tribune ?*

M. Dautry : l'orgue actuel pèse 6,5 tonnes (estimation Quoirin), qui portent uniquement sur le milieu de la tribune, l'orgue futur pèsera 13 tonnes réparties sur toute la largeur de la tribune, le renforcement n'était probablement pas obligatoire mais répond au principe de précaution souvent mis en avant à l'heure actuelle et justifié ici.

- Il s'agit de placer huit poutrelles (IPN) de 10 cm, deux par colonnes, qui seront scellées d'un côté dans le mur du fond de la tribune et de l'autre sur le mur d'appui de la tribune. Elles seront peintes de la couleur du plancher, au même niveau et seront pratiquement invisibles.

*\*Quel devenir pour l'orgue actuel ?*

- Selon l'expertise de M. Galtier, l'orgue est irrécupérable. Le jeu de Bourdon de 8 sera récupéré pour l'orgue futur, ce qui d'ailleurs a permis notre convention avec la Fondation du Patrimoine. On pourra éventuellement vendre quelques tuyaux à titre de souvenir mais H. Mattras souligne l'affaissement des tuyaux en étain, l'étain de Merklin n'étant certainement pas de très bonne qualité à l'époque, mais à l'intérieur de l'orgue il y a des tuyaux en bois ou en étain qui peuvent tenir lieu de beaux souvenirs...

*\*Démontage ?* P. Quoirin peut s'en occuper mais à un coût de 30 000 €. Il est donc possible de former une petite équipe qui travaillera plusieurs jours avec l'aide de Pascal Herpin et du facteur Claude Berger. Il est plus simple et plus rapide de démonter un orgue que de le construire...

## **B/ concernant l'opération tableaux :**

Vincent Faucherre souhaiterait des conseils pour donner plus d'ampleur à la vente aux enchères.

- Le commissaire-priseur qui possède un très large carnet d'adresses intégrera cette vente à une grande vente qui aura lieu le 8 mai (à 18h pour nos tableaux) et les photographies des tableaux apparaîtront sur le catalogue de la vente. De notre côté il faut faire une vaste publicité par les journaux, par notre site web etc. V. Faucherre accepte de photographier les tableaux qui sont entreposés dans l'atelier de Vincent Bioulès.

- L. Ménard a reçu un livret expliquant les travaux en cours à Notre Dame de Paris et propose que l'AOTM fasse une action de ce genre pour l'orgue.

- S. Perzoff pense à un reportage diffusable sur le site.  
Deux bonnes idées, qui veut s'en charger ?

- H. Mattras pose la question du secret : que peut-on divulguer (comme photos par exemple) ?

**Vote** : Le rapport moral et d'activités est approuvé à l'unanimité.

Marie-Geneviève Zaroukian, Présidente du CP, remercie l'AOTM pour le travail effectué.

### 3/ Rapport financier de Paul Schwach sur les comptes 2020 de l'AOTM (cf p.j)

P. Schwach remercie D. Wibl  d'avoir accept  de reprendre les fonctions de tr sorier. Il pr sente encore une derni re fois les comptes 2020 qu'il a g r s l'an pass , mais   partir de 2021 comme tr sorier-adjoint il ne g rera plus que les saisies dans le logiciel de comptabilit  et l' dition des re us fiscaux.

En 2020 les d penses pour la construction de l'orgue ont  t  ralenties par la pand mie. Les  tudes pr vues dans le contrat Quoirin et le contrat initial Archipat ont cependant pu  tre termin es. Des  tudes compl mentaires ont d   tre engag es pour un montant de 14.520   pour le renforcement de la tribune et la r alisation du dossier de Permis de Construire. Au total, les sommes pay es pour le projet se montent en 2020   16.461  .

En 2020 les d penses pour des personnels ext rieurs   l'AOTM se sont mont es   4.973,50  . Elles n'ont   ce jour pas produit de r sultat.

Les d penses de prospection et de communication ont  t  limit es : aucun routage n'a  t  lanc , aucun  v nement n'a pu  tre organis . Les principaux frais correspondent   l'impression et l'envoi de marque-pages pour les parrains de tuyaux pour environ 1.150  . Cette op ration a permis une relance significative des parrainages.

S'agissant des recettes, malgr  la pand mie, le soutien de nos donateurs n'a pas faibli : au total nos adh rents, parrains et donateurs ont vers  51.680   pour la construction de l'orgue.

Du c t  des subventions, l'ann e 2020 a  t  marqu e par la signature d'une convention de subvention avec la r gion Occitanie de 150.000  , apr s celle de l' tat en 2019 (de 150.000  ) et la signature d'une convention avec la Ville de Montpellier   hauteur de 25.000   (vot e en d cembre 2019, sign e en f vrier 2020 et pay e   hauteur de 22.500   en d cembre 2020).

En tr sorerie nous recevons les subventions au fur et   mesure que nous payons des factures.

Enfin nous avons sold  la premi re tranche de notre convention avec la Fondation du Patrimoine   hauteur de 16.505,50   qui a donn  lieu   un versement de 15.515  , une fois d duits les frais de gestion.

La combinaison de d penses r duites et de recettes soutenues fait que l'ann e 2020 a d gag  un exc dent de 72.408,09  , ce qui porte nos ressources en fin d'ann e   167.728,76  .

*Le point 4 est en principe le projet d'activit s, D. Wibl  pense logique d'intervertir les points 4 et 5, pour pr senter le budget pr visionnel   la suite du rapport financier, ce que l'assemblée accepte. Le vote se fera apr s la pr sentation des deux budgets.*

### 4/ Budget pr visionnel (cfp.j)

D. Wibl  remercie P. Schwach et commente le budget pr visionnel :

- Les frais de communication augmentent fortement en vue d'intensifier les efforts de recherche de financement.

- Il n'est pas pr vu de r mun ration de « personnel ext rieur » car l'exp rience Ludivine Malacan nous a  chaud s et celle d'Anka AN (nom francis  d'AN Jingru) n'a pas encore port  tous ses fruits. Ceci dit, la recherche de m c nes reste encore et toujours d'actualit .

- Les 157.05 € de frais de site Internet correspondent au montant exact de la facture adressée par S. Perzoff le 12 janvier, qui va lui être réglée incessamment. Ce chiffre n'a donc rien de prévisionnel.

- Il est prévu 500 € de frais de mission (cf première remarque) ; par ailleurs, il ne paraît pas inconvenant de rembourser de temps à autres les dépenses supportées par le président et d'autres membres du bureau dans ce cadre... à condition qu'ils présentent des factures !

- Les frais de Fondation du Patrimoine correspondent à la commission qu'elle prélève sur le total des dons reçus. Voir ci-dessous la remarque concernant la FdP dans la rubrique Recettes.

- Il n'est pas prévu d'achat de matériel en 2021. S'il y en a, on pourra le mettre dans les frais de communication/prospection ou de mission.

- « Les dépenses « Projet » sont basées sur les tranches de l'atelier Quoirin : tranche 2 (sommiers) : 1 février - 15 juin 2021 (73 992 €) ; tranche 3 (tuyauterie) : 1 juillet - 31 décembre 2021 (151 704 €). Ce sera notre première vraie grosse dépense... signe que le projet avance ! Quant au montant des travaux de la tribune, il est encore très hypothétique. »

- Pour les recettes, un optimisme délibéré est nécessaire pour compenser les dépenses : presque 44 % d'augmentation des dons, des versements faramineux à la Fondation du Patrimoine (alors que les 16505.50 € reçus en 2020 sont la somme des dons qui lui ont été versés pendant 4 ans...), presque 7.5 % d'augmentation des parrainages de tuyaux, du mécénat enfin trouvé, des subventions Ville, Métropole et Département accordées...

À noter que les subventions État et Région sont actées et qu'elles correspondent à 20 % des dépenses Projet prévues cette année (TTC pour l'un, HT pour l'autre). Par ailleurs, il est prévu une opération « vente de tableaux d'artistes reconnus » dont le résultat, parfaitement imprévisible à ce jour, pourra prendre place dans la rubrique « mécénat ».

H. Mattras fait remarquer qu'en recettes l'opération tableaux n'est pas évoquée. - Réponse : c'est un oubli, les sommes récoltées pourraient être mises dans la rubrique Mécénat.

**Vote** : budget adopté à l'unanimité.

## **5/ Projet d'activités**

- Reprogrammer dès que possible la conférence de P. Quoirin et le concert des élèves du conservatoire.

- Organiser une nouvelle visite de l'atelier Quoirin, D. Wiblé la juge nécessaire avant de payer la fabrication des sommiers.

- Mettre une vidéo sur le site ?

P. Schwach nous informe que l'entreprise Quoirin se transforme en Société Coopérative Ouvrière de Production (SCOP) après le départ en retraite de P. Quoirin. Mais ce dernier reste membre de la SCOP, sa femme n'est pas à la retraite et rien ne change quant à notre contrat avec l'entreprise.

## 6/ Questions diverses :

- M. Dautry informe de son action « 20 € pour l'orgue », lancée dans tous les journaux de la presse protestante régionale, dont il espérait un retour important. Hélas, peu de réponses...

- « Orgue en France » qui devait organiser une conférence régionale à Montpellier au temple, l'a organisée en visioconférence. Le but de cette conférence était de présenter le projet du futur orgue de Montpellier. Présentation par Philippe Lefèbvre, président d'Orgue en France, prises de parole par M. Dautry, Martin Bacot et Pascal Quoirin. Puis questions et réponses. Cette visioconférence a été enregistrée et pourra être diffusée en particulier sur notre site en mettant un lien vers Orgue en France.

- M. Dautry a écrit à Réforme et à la Gazette pour qu'une page entière soit consacrée au projet de l'AOTM, cet orgue étant vraiment exceptionnel, du jamais vu. Il précise qu'il sera éclairé de l'intérieur lorsqu'on le jouera. Il insiste pour que chacun diffuse largement le message suivant : « l'orgue conçu par Martin Bacot n'est pas surdimensionné, il est adapté au volume du temple et à son esthétique ».

M. Dautry : Notre projet avance, continuons dans cette « **synergie d'énergies** ».

L'ordre du jour étant épuisé, chacun fait un geste d'au revoir et S. Perzoff ferme la visioconférence.

La secrétaire  
E. Pellegrin

---